

## CONTENU MINIMUM

CONTENU MINIMUM.....	1
DEVEPPEMENT RURAL .....	4
0. INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE PREMIER.....	5
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.....	5
1.1. DEFINITION.....	5
1.2. QUELQUES MOTS CLES UTILISES EN D.C .....	5
1.3. RAISONS JUSTIFIANT LE RECOURS AU D.C .....	6
1.4. HISTORIQUE DE DC EN AFRIQUE.....	7
1.5. OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.....	8
1.6. HYPOTHESE ET PRINCIPE DE BASE DE D.C .....	9
1.7. CARACTERISTIQUES DU D.C.....	9
CHAPITRE DEUXIEME.....	13
LA VULGARISATION AGRICOLE.....	13
2.1. INTRODUCTION.....	13
2.2. BUT DE LA VULGARISATION AGRICOLE.....	13
2.3. LA CONNAISSANCE DU MILIEU AGRICOLE .....	13
2.3.1. La pauvreté rurale.....	13
2.3.2. Quelques causes de l'appauvrissement .....	14
2.3.3. Le milieu physique .....	15
2.3.4. Les activités agricoles.....	16
2.4. LA COMMUNAUTE VILLAGEOISE.....	19
2.5. LES ACTIVITES AU VILLAGE.....	23
2.6. ANIMATION.....	23
2.6.1. Notion d'animation.....	23
2.6.2. Nature de l'animation.....	24
2.6.3. Méthodes d'animation rurale.....	25
2.6.4. De la vulgarisation Agricole en monde paysan .....	27
2.7. COMPORTEMENT HUMAIN FACE A L'INNOVATION .....	29
2.8. ETAPES D'ADOPTION D'UNE INNOVATION.....	31
2.9. FEED BACK.....	32
2.10. LE GROUPE.....	32
2.11. LEADERSHIP .....	33

CHAPITRE TROISIEME .....	36
AGRICULTURE DURABLE.....	36
3.1. DEFINITION.....	36
3.2. OBJECTIF POURSUIVIS .....	36
3.3. PRINCIPES DE L'AGRICULTURE DURABLE.....	37
3.4. ORGANISATION DE L'AGRICULTURE DURABLE EN FILIERE INTEGREE.	38
3.5. PREVENTION DE RISQUES.....	38
3.6. VALORISATION DE LA BIOMASSE ET TRAÇABILITE .....	39
3.7. LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC).....	40
3.8. ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE .....	40
CHAPITRE QUATRIEME.....	41
ANIMATION ET VULGARISATION AGRICOLE EN R.D.C .....	41
4.1. REGARD SUR L'APPLICATION DES PRINCIPES GENERAUX EN RDC.....	41
4.2. INTERRACTION ENCADREUR-PAYSAN.....	43
4.3. SYNTHESE DE VULGARISATION AGRICOLE.....	44

**Notice :** Ces notes de cours constituent un guide scientifique et non une fin en soi. Elles peuvent subir des modifications selon l'exigence et la méthodologie adoptée par l'enseignant tout en restant dans les limites du Curriculum des Humanités Techniques Agricoles, notre référentiel. Le lecteur et l'utilisateur de ce syllabus devront user de leur intellect et savoir pour apporter des correctifs aux différents mots mal orthographiés ou dont leurs sens ou significations ont été erronés.

Toute reproduction des présentes notes doit être autorisée par son auteur avant tout !

## **DEVEPPEMENT RURAL**

### **0. INTRODUCTION**

Le développement est une évolution positive et complète d'un individu, d'une région ou d'un pays.

Le développement agricole, dans le pays de tiers monde en général est difficile suite à plusieurs facteurs : techniques, psychologiques sociaux. Ce sont toutes les relations qui existent entre l'homme, son milieu, son environnement qui doit être prise en considération.

Ainsi, les responsables de développement agricole sont souvent des personnes possédant une formation agronomique, ou dans le domaine similaire ayant des procédés de production des biens de consommation.

## **CHAPITRE PREMIER**

### **DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

#### **1.1. DEFINITION**

Le développement communautaire (DC) est un processus de transformation sociale, des coopérations volontaires, l'entraide et des constructions des liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local. Il vise l'amélioration des conditions de vie de l'homme sur le plan physique, social et économique.

#### **1.2. QUELQUES MOTS CLES UTILISES EN D.C**

1. Processus : c'est un cheminement, un progrès, une démarche vers un objectif. Le DC c'est un processus car il fait passer d'une étape à une autre, d'un état de vie moins désiré vers un état positif et souhaité.
2. La base : Il s'agit des couches de la population qui accède aux niveaux le plus bas de service, de santé, de nutrition, d'habitation, de scolarisation,... dans une communauté ou société donnée.
3. Programme : est un ensemble cohérent et coordonné des décisions, stratégies d'intervention sur un secteur, une région,... Cet ensemble consiste à organiser les moyens disponibles et ceux qu'il faudra rechercher, pour réaliser les actions identifiées viables et réalisables ;
4. Action communautaire : c'est une action entreprise par une communauté pour le bien de tous.
5. Innovation : c'est l'action d'innover, introduire du niveau c'est – à dire des techniques d'organisation, des façons de faire, des connaissances,
6. Participation : c'est l'action de prendre part, d'avoir part à quelque chose ou à une action.
7. Pôle de développement : c'est une région où se trouvent concentrés les différents éléments qui, lorsqu'ils sont combinés permettent de susciter un progrès accéléré. Cette région doit exercer une influence positive de propagation et stimulant les environs ;

8. Poche de développement : région en forte densité de population ayant une activité économique intense mais sans influence des propagations et de stimulation dans les environs ;
9. Autopromotion : est une démarche par laquelle une communauté décide de résoudre elle-même ses problèmes en comptant sur ses propres démarches : c'est le self help qui cherche à satisfaire les besoins essentiels aussi bien matériels, culturel que religieux de la population ;
10. Communauté villageoise de développement : groupe des villageois capables de penser, de réaliser et de diriger ses actions communautaires ;
11. Le leader est une personne qui a une influence sur les autres et qui peut les embarquer facilement dans une action (affaire) et les conseiller avec sagesse.

### **1.3. RAISONS JUSTIFIANT LE RECOURS AU D.C**

1. Le développement communautaire permet immédiatement d'augmenter efficacement le niveau de vie et de mobiliser les ressources matérielles et humaines moins employées dans les milieux ruraux ; il vise aussi la hausse du genre de vie : santé, nutrition, éducation, logement, loisir... ;
2. Le DC apporte à un programme national ce qui lui manque, à savoir, la disponibilité humaine une fois les objectifs et les capitaux à investir sont libérés. Il suscite et diffuse l'esprit d'entreprendre ;
3. Le DC signifie pour la population participante, le passage de la stagnation au progrès, le début du changement de mentalité. Le programme n'est pas ici imposant car les gens eux-mêmes sont les artisans de la transformation ;
4. Le DC organise la base, crée ainsi une des conditions majeures du bon fonctionnement de la démocratie caractérisée par la présence à la base des institutions et associations, ONG au sein desquelles les citoyens peuvent élaborer librement des décisions qui les concernent, gérer en toutes responsabilités les affaires en actions communes, résoudre tous les problèmes conformément à leur volonté éclairée ;

5. Le D.C est moyen d'intégration des populations dans la vie du pays et une véritable école d'éducation civique ;
6. Le D.C fait aussi participer les humains à l'orientation et à la construction de leurs opinions, transmet leur proposition, fait respecter leur volonté (de la base au gouvernement), explique aux membres les mesures prises, organise leur collaboration, aux projets nationaux, offre un instrument d'exécution pour le programme d'intérêt public.

#### **1.4. HISTORIQUE DE DC EN AFRIQUE**

La D.C est né en Afrique à l'Est après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, précisément en Ouganda et cela en 1948 au Ghana. Il a été crée dans les pays sous domination britannique par les services d'assistance sociale.

L'objectif premier était d'établir les liens entre l'administration régionale ou nationale et les villageois. Les actions menées étaient diverses :

- L'éducation des masses par l'alphabétisation (éducation des femmes, les clubs de jeunes,...) ;
- La campagne de vulgarisation agricole.
- Les travaux communautaires pour équiper les villageois sur le plan social.

Le D.C repose alors sur trois principes ci-dessous:

- Il faut aider les gens à s'aider eux –mêmes ;
- Si possible, les initiatives doivent venir de la population ;
- Si non, on doit utiliser les méthodes adaptées pour que la communauté prenne en main son propre développement.

Ces principes furent définis en 1954 à Cambridge et élargis en 1960 par les Nations Unis au niveau international. Pour cette organisation, il ne peut y avoir de développement communautaire pour l'Afrique que si les gouvernements des Etats soutiennent l'action des communautés locales.

Dans le pays d'expression française, on parle d'animation rurale. Celle-ci a été lancée en 1955 et est surtout après les indépendances, notamment au Sénégal, au Niger. Elle présente des points communs avec le développement communautaire. Cependant, à l'origine, elle mettait d'avantage l'accent sur l'aspect économique du développement des villageois que sur l'aspect éducatif, culturel et social.

## **1.5. OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

### **1.5.1.Objectifs généraux du développement communautaire**

Le développement communautaire vise généralement un triple objectif : social, économique et politique c'est-à-dire que, par le développement communautaire, on s'efforce l'intérêt non seulement de satisfaire les besoins matériels et d'augmenter les ressources (*objectif économique*) mais aussi de le faire de manière à rehausser les valeurs moins tangibles de la vie communautaire (*objectifs social*) et de permettre à chaque citoyen de participer à la construction de son pays par l'exercice de la démocratie (*objectif politique*). De ce fait, le niveau de vie est une unité organique qui comporte à la fois des aspects matériels et immatériels. Le niveau de vie n'exprime pas seulement une consommation de biens et des services matériels (*quantité*) mais représente aussi un état d'esprit, une participation aux aspects de la culture (*qualité*).

### **1.5.2.Objectif spécifique du développement communautaire**

Le processus du développement communautaire à pour objet :

- De changer les attitudes et les pratiques qui font obstacles au progrès économique et social et culturel,
- De créer une atmosphère favorable à ce progrès,
- De rendre les individus plus enclins à accepter un nouvel état de chose.

Ceci veut dire qu'il faut accoutumer la population à apprécier les conséquences de son action, à fixer le but à atteindre, à adopter les innovations, à s'adapter aux changements.

### **1.6. HYPOTHESE ET PRINCIPE DE BASE DE D.C**

Le DC se fonde sur l'hypothèse selon laquelle « un changement social et économique voulu ne peut être réalisé facilement que par des efforts de la population ». Son principe de base est « la mobilisation et la participation consciente de cette population ».

### **1.7. CARACTERISTIQUES DU D.C**

Il est à considérer 4 caractéristiques du D.C ci-contre:

1. Le D.C est un « processus historique » car il passe par des stades, d'un état à une autre. Il implique une progression de changement d'un moment à un autre.
2. Le DC est une « méthode » car c'est moyen utilisé en vue de travailler afin d'atteindre un certain but. Le DC veut la réalisation d'un but : le bien être pour tous par la méthode « self help » (aider à s'aider soi-même).
3. Le D.C est un « programme » parce qu'il vise par la méthode self-help à l'obtention d'un certain nombre de buts et à l'exécution d'un ensemble de tâches et d'activités spécifiques bien programmées à travers le temps et l'espace.
4. Le D.C est un « mouvement, une croisade » ; c'est une cause vis-à-vis à laquelle on s'engage.

Il est compris comme mouvement car il n'est pour ou contre un objectif, mais porte une valeur émotionnelle et même d'idéologique. On est pour ou contre lui.

### **1.8. VALEUR ET PRINCIPES DU D.C**

Les valeurs et principes habituellement associés aux programmations de développement communautaire sont :

- **Respect de la démocratie** : la volonté de la majorité doit être respectée, mais seulement après que toutes les voies ont été entendues et prises en considération et que la protection des droits des minorités est assurée.
- **Inclusion** : il existe de nombreux obstacles à la participation dans la société ; la pureté, les handicaps, l'âge, la race et l'ethnicité sont d'autres caractéristiques qui entraînent souvent la marginalisation : une communauté en santé embrasse la diversité et reconnaît que tous ses membres ont le droit d'être entendus et de participer aux processus qui ont une incidence sur leur vie.
- **Structure horizontale**: il ya les moins de structures hiérarchiques possibles ; les participants sont tous reconnus comme étant égaux et ayant droit de parole.
- **Auto détermination de la communauté**: les membres de la communauté se réunissent pour discuter de leurs préoccupations, évaluer des différentes options et tirer leurs propres conclusions. Ils peuvent demander conseil à des « experts ».
- **Prise en charge par la communauté** : Les communautés sont florissantes lors qu'elles mettent valeurs à leurs propres atouts, mais aussi lors qu'elles mettent en charge leurs problèmes et leurs enjeux. Lors que les communautés acceptent la responsabilité de leurs problèmes, elles sont davantage en mesure de travailler en concertation pour trouver une solution qui sera plus adéquate que si elle avait été proposée uniquement par un expert externe.
- **Renforcement des capacités et des réseaux existants** : Chaque communauté possède des forces qui lui sont propres, par exemple, des réseaux et des systèmes des soutiens sociaux informels ou encore des personnes possédant des talents particuliers ou qui sont en mesure d'aider les gens qui en ont besoin.

- **Justice sociale et équité** : Il s'agit là d'éléments fondamentaux du développement communautaire qui font implicitement partie de toute action dans ce domaine, même s'ils ne sont pas explicitement énoncés dans le but du programme.
- **Universalité** : les services sont offerts à tous, sans égard au revenu ou aux besoins.
- **L'intégration des services** : Les services offerts aux personnes dans le besoin sont très fragmentés de sorte que les fournisseurs des services ne soient pas conscients des services disponibles ou déjà offerts, ce qui donne lieu à des lacunes, au double emploi et, parfois, à des conseils au traitement contradictoire.

### 1.9. METHODES DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le Professeur MARRAY ROSS propose trois codes applicables sur le terrain selon la nature des problèmes rencontrés et la spécificité de chaque milieu :

- La méthode de la fonction unique (par un seul secteur)
- La méthode de la fonction multiple (on part de plusieurs secteurs)
- La méthode des ressources internes.

#### 1°) La méthode de la fonction unique

C'est une méthode d'action du développement communautaire qui part d'une activité spécifique pour développer tous les autres aspects de la vie des membres de la communauté, d'un village, d'une collectivité sociale, d'un homme,...

Ex : A partir d'une coopération ou de l'agriculture, on va développer le niveau de la vie des coopérateurs, et de la collectivité ; c'est-à-dire on développe en même temps l'économie, le social et le culturel,...

## 2°) La méthode de la fonction multiple

C'est une méthode par la quelle une équipe polyvalente est multidisciplinaire (animateur, agronome, vétérinaire, agent sanitaire, agent territorial...) aide une communauté donnée à faire son développement mais en s'occupant à la fois et en même temps de plusieurs problèmes (éducation de base, alphabétisation, planteurs indépendants, action sociale, l'artisanat, ...). Il faut en tout prix une bonne communication, compensions et coordination ; Un vrai dialogue entre la population et l'équipe des agents administratifs, politiques, animateurs ; un vrai dialogue sur les objectifs, les priorités, les moyens, les actions, évaluation...afin d'atteindre le développement souhaité par tous.

## 3°) la méthode de ressources internes

Elle apparait ainsi la meilleure méthode du développement communautaire car elle cherche l'effort de la population par elle-même, la population est animée à connaitre ses propres besoins, à les définir, les exprimer et à chercher les moyens disponibles localement (humains financiers, matériels,...) pour les satisfaire.

Cette méthode met l'accent sur :

- **Le self-hep** : s'y mettre soi-même, ne pas attendre une intervention problématique de l'Etat, retrousser les marches ;
- **Le feld needs** : partir des besoins réellement ressentis pour préparer son avenir.
- **Le self management** : dirige soi-même l'opération, utiliser des animateurs pris dans la communauté locale, soumettre chaque initiative et chaque entreprise au conseil et au contrôle communautaire, prendre en main la direction de ses propres affaires, mener soi-même le projet jusqu'au bout, consacrer toutes les ressources locales (têtes, mains, cœur, matériaux, moyens financiers et de transport, etc.

- **Le voluntary leadership** : s'offrir bénévolement, spontanément pour se dévouer et mener à bonne fin le projet entrepris.

## **CHAPITRE DEUXIEME**

### **LA VULGARISATION AGRICOLE**

#### **2.1. INTRODUCTION**

Le développement agricole dans les pays du monde en développement et en Afrique particulièrement est difficile, suite à plusieurs techniques, psychologiques et sociales. La vulgarisation se présente comme une synthèse intéressante entre la théorie et les expériences vécues sur le terrain, en vue de maintenir un dialogue constant entre la population et les agents de développement. D'où, la vulgarisation fait parti de l'animation socioculturelle.

On fait l'animation quand on entreprend une action qui porte sur une collectivité ou une communauté. Cette action vise à développer la communication sociale en recourant à des méthodes directives.

A quoi consiste l'animation ? L'animation permet l'évolution sociale l'adaptation aux nouvelles formes de la vie sociale, elle aide au développement individuel et surtout collectif.

#### **2.2. BUT DE LA VULGARISATION AGRICOLE**

La vulgarisation agricole vise à faire participer la population rurale et agricole aux programmes de développement de son milieu. Elle aide l'apprenant à connaître une démarche structurée de la conduite de l'animation et l'encadrement technique des paysans.

#### **2.3. LA CONNAISSANCE DU MILIEU AGRICOLE**

##### **2.3.1. La pauvreté rurale**

La pauvreté est l'insatisfaction des besoins essentiels d'un humain. Le seuil de pauvreté mondiale est estimé à 1\$ par jour pour un humain. Cela étant, il est difficile de définir ce que pour soit même correspond à la

pauvreté à partir duquel stade va qualifier les autres des pauvres. C'est ainsi que, l'homme doit réfléchir sur les causes de la pauvreté après avoir précisé de quelle forme de pauvreté il s'agit.

La pauvreté se fait observée à partir des inégalités sociales, c'est ainsi qu'on a créé deux concepts suivants : « Droits de l'homme et besoins essentiels » Ces deux concepts servent à déterminer le seuil limité au delà duquel l'exploration et l'expression humaine doivent être compatibles. Si l'on prend le terme "satisfaction des besoins essentiels" et " défense des droit de l'homme (D.D.H)" au sent large, on peut considérer que notre monde est peuplé en majorité d'individus pauvres.

Pour ce fait, le terme « pauvreté » est défini d'après le degré et le stade de son évolution. On distingue alors 3 niveaux de pauvreté.

❖ **La pauvreté primitive stationnaire** : se rencontre dans les milieux où il y a absence de ce qu'on appelle « marché mondial » permettant de recadrer le prix des produits. Les individus ou groupe d'individus vivant ce niveau des pauvretés utilisent les techniques rudimentaires ou élémentaires pour subvenir à leurs besoins ;

❖ **La paupérisation** : C'est l'expression désignant un abaissement sensible du niveau de vie d'un individu ou d'un groupe d'individu ou d'une région.

❖ **La misère** : Est un état dans le quel l'être met à péril la survie d'un individu ou d'un groupe d'individu ou population tout en entière. Elle menace l'autodétermination de la population concernée.

### **2.3.2.Quelques causes de l'appauvrissement**

Il y a plusieurs causes de l'appauvrissement. La cause principale de la pauvreté et la paupérisation réside dans l'aggravation d'inégalités extrêmes entre groupe sociaux et individus. L'absence des porte-paroles efficaces caractérise la situation générale des pays et leurs positions socio-économiques dans la plus part de régions.

Souvent, quelques personnes influentes seules utilisent dans leurs propres intérêts les mesures d'encouragement venant de l'extérieur et les services communicateurs obligatoires.

Le problème du supplément se pose dans le cas où l'intensification de la production et la migration ne suffisent pas. Sur le marché intérieur, l'offre forte que la demande provoque une pression sur prix et cela inversement. Ainsi, la volonté politique pour exercer un contrôle du prix favorisant la production ne se fait pas sentir.

### **2.3.3. Le milieu physique**

#### **a. La route et piste**

Une piste est un chemin de terre tracé par les passages répétés les hommes en pieds ou des véhicules. Une piste est peu ou pas entretenue.

Une route est une voie terrestre aménagée pour permettre la circulation des véhicules à roues. Les routes et les pistes sont d'importance capitale, en voici quelques raisons :

- Communication avec les villages et l'extérieur
- Approvisionnement réguliers en produits de consommation ou de 1<sup>ère</sup> nécessité.
- Visite régulière de la région pour les structures d'appui à l'agriculture.

Une région qui ne possède pas des routes et des pistes, est une région enclavée car il n'y a pas échange de la région avec l'extérieur.

Ainsi, il est intéressant de connaître les principaux sentiers de la région pour :

- Retrouver les paysans dans leur champ
- Aller plus vite lorsqu'on est en pieds
- Rattraper ou aller devant quelqu'un dont on a besoin de rencontrer.

La connaissance de la distance entre les villages est d'importance capitale afin d'organiser les tournés et pour pouvoir mieux le situé.

#### **b. Le cours d'eau**

Il joue un rôle essentiel dans la vie du village. La proximité d'un cours d'eau, la qualité de ses eaux, la régularité de son débit sont des

critères importants qui ont été prise en compte dans la fixation ou l'installation des populations et de la localisation dans des villages.

Pour l'agent de développement, le cours d'eau est souvent la source de difficultés au sens qu'il peut submerger le pont ou l'emporter ; inonder et embourber la route ou piste, constituer des marins, impropres pour les cultures, milieu infestation parasitaire aux plantes cultivées le long de ce cours d'eau.

Il est donc nécessaire de connaître les réseaux hydrographiques d'une région en vue de s'approvisionner et de connaître les limites bien naturelles de la région où l'on se trouve et pour bien mener ses activités dans énormes difficultés.

### **c. Le relief**

Les vallées sont des voies naturelles de pénétration et de communication, lorsqu'elles ne sont pas envahies par des marécages ou par une végétation abondante. Les lignes des crêtes constituent au contraire des obstacles naturels à la communication. Les points hauts sont des lieux d'observation qui, lorsqu'ils sont bien choisis, permettent de voir d'un seul coup d'œil toute une partie de la zone.

### **d. Le climat**

La qualité et l'abondance des récoltes sont conditionnées par la pluie et la température qui apportent aux plantes l'eau et la chaleur nécessaires. Cependant, elles peuvent également avoir un effet le plus nuisible.

En pratique, il est difficile à agent de développement d'intervenir sur ces éléments et comment ceux-ci vont intervenir afin d'agir en conséquence. D'où, l'importance de l'existence du calendrier agricole.

## **2.3.4. Les activités agricoles**

### **1°) Le sol**

La qualité du sol est l'un des principaux facteurs de la richesse agricole d'une région. La connaissance de la qualité du sol permet de choisir les cultures qui conviennent le mieux et d'intervenir pour l'amélioration du

sol. Les populations rurales connaissent bien le sol qu'elles cultivent et peuvent donner d'utiles renseignements en condition de savoir les écouter.

L'homme peut modifier les caractéristiques du sol. Il peut travailler le sol et lui apporter les éléments qui l'améliorent. Mais aussi, il peut être la cause d'une détérioration du sol.

Les travaux des paysans varient avec les saisons et en fonction des travaux à réaliser. Il est cependant évident de planifier un calendrier cultural.

Dans le cadre des différents projets de développement agricole, les paysans sont incités à effectuer un certain nombre de travaux traditionnels. En cas de surcharge de travail, les paysans peuvent choisir les tâches ou à remettre certaines d'entre elles au plus tard.

## **2° La conservation du sol**

Les conséquences de l'érosion peuvent être graves car c'est la couche superficielle la plus riche au point de vue agricole qui est touchée. L'agent de développement doit se poser plusieurs questions sur les risques et la gravité de l'érosion dans la région où il a planifié des activités agricoles.

Pour se développer, chaque plante consomme une certaine quantité d'éléments nutritifs contenus dans le sol. Normalement, les éléments consommés par les plantes sont restitués au sol d'une manière naturelle par la jachère et d'une manière artificielle par les techniques culturales appropriées, notamment la fertilisation organique et minérale. Mais, lorsque les exigences de la population augmentent, les cultures sont de plus en plus intensives ; ont des besoins de plus en plus gros et le temps réservé à la jachère a tendance à disparaître ou à diminuer.

L'homme peut intervenir pour favoriser la restitution en utilisant les engrais verts et engrais minéraux. L'agent de développement se préoccupera aussi des différentes formes de fumures organiques et minérales qui sont pratiquées dans le secteur agricole.

## **3° La rotation des cultures**

La plante ne consomme pas tous les mêmes éléments nutritifs du sol. Ainsi, en faisant varier les cultures sur une même parcelle, on évite d'épuiser le sol en un élément donné.

#### **4° La répartition des travaux agricoles**

Comme pour les travaux domestiques, les travaux agricoles sont repartis entre les communautés villageoises. C'est ainsi que, certaines cultures sont prises en charge par une catégorie d'habitats c'est-à-dire l'homme, la femme ou les enfants. Ces travaux peuvent être payants ou gratuits. Il faut donc songer à ne pas remettre la même culture ou celle ayant les mêmes exigences sur un même.

#### **5° Les matériels**

L'exploitation agricole peut utiliser du matériel de culture, de traction, de transport, stockage, de traitement de la récolte, etc. Au village, il est bon de faire un inventaire du matériel. Tous ces matériels constituent une richesse pour les cultivateurs. L'achat ou la constitution de ces matériels peut être fait individuellement ou collectivement et leur usage peut faire un sujet de règlement.

#### **6° Les animaux**

Ils sont nourris à partir des produits issus de champ ou marché.

D'autre part, les animaux nécessitent des soins. Dans beaucoup des régions, les animaux sont une source de prestige. L'agriculture et l'élevage peuvent avoir des relations d'interaction.

#### **7° But de la culture**

Pour chacune des cultures, la plante est cultivée pour satisfaire les besoins des paysans en particulier et de la population urbaine en générale.

D'autre part, certaines plantes sont destinées à la vente pour avoir de l'argent, du médicament, etc.

#### **8° Ecologie**

L'observation ou la constatation de l'adaptation de la plante aux conditions du milieu doit être de stricte rigueur (sol, pluviométrie, luminosité, température,...). Pour l'agriculteur, il est intéressant de cultiver une plante dans un sol qui lui convient. D'où, il faut faire l'analyse pédologique du sol avant d'installer une culture.

#### **9° Choix du terrain**

L'agriculteur n'a pas toujours de choix du terrain quand il veut installer une culture. Les choix des zones de culture est parfois fait au

niveau de la collectivité villageoise et il détermine les zones du terroir. La collectivité villageoise, les paysans, l'agent de développement ont chacun de certain nombre des critères et de mettre telle culture à tel endroit mais aussi à telle période.

### **10° La préparation du sol**

L'agent de développement devra se poser un certain nombre de question parmi lesquelles, nous pouvons citer :

- Que pensent les paysans du labour ?
- Quel outil emploi – t- on pour labourer ?
- A quel profondeur travail-ils le sol ?
- Y à-t-il une coutume, croyance concernant les travaux tel que le défrisement, l'incinération ?

### **11° Semis et entretien des cultures**

L'agent de développement récoltera les données en propos des variétés à semer, du mode de semis, de l'exécuteur de la tâche, etc.

Pour l'entretien, il notera les techniques faisables et non faisables ; Comment elles seront exécutées et identifier les ennemis possibles de la culture.

### **12° La récolte**

On pourra se poser des questions suivantes :

Quels sont les critères qu'ont les villageois ou paysans pour déterminer quand il faut récolter ? Récolte-t-on toute une seule fois ou fait-on plusieurs paysages ? Qui récolte et comment le fait-il ?,... La récolte est fonction de chaque culture et parfois selon les besoins des agriculteurs.

## **2.4. LA COMMUNAUTE VILLAGEOISE**

### **1. Découvrir le village**

Le village est une communauté des personnes, des agents qui vivent ensemble unis par le présent et le passé. Le village cumule plusieurs fonctions : Il est à la fois un voisinage, un centre de service et le siège d'institutions et des groupements. Chaque communauté locale a plus au moins sa personnalité propre. Le village constitue une unité très importante,

chaque individu y a ses racines même s'il y a habite plus, cela détermine en partie sa façon de vivre.

Pour se repérer dans la région, pour parler aux gents, pour organiser le travail, il faut pouvoir nommer et situer chaque village (physique, sociologique, économique,...) dans la région.

Il ya donc des relations à établir entre le fait d'observer et les informations recueillies qui permettent de comprendre un peu et mieux la réalité secrète de chaque village et de mieux prendre en compte en travers les actions entreprises pour le développement.

## **2. La population villageoise**

Un village n'intéresse l'agent de développement que dans la mesure où il est peuplé.

Son importance dépend des habitants.

Dans il village ; on peut distinguer des groupes : les hommes et les femmes, les vieux, les jeunes, les actifs et les passifs, etc.

Les hommes se trouvent souvent entre eux sans les femmes ou soit l'inverse. Hommes et femmes n'ont pas les mêmes activités, les mêmes problèmes et pas toujours les mêmes droits. Ainsi, il est généralement plus difficile pour un agent de développement d'établir des relations de travail avec des personnes qui ne sont pas du même sexe que lui.

Les vieux ont l'expérience, le prestige, l'autorité et souvent l'argent. Les jeunes sont attachés des moins au passé; plus curieux de l'avenir, plus attirés vers le changement et le progrès. Ils sont plus mobiles et souvent plus instables.

L'appartenance d'un village à un groupe ethnique et la superposition des plusieurs ethnies dans un même village peuvent s'expliquer par :

- Les différences qui existent entre les groupes dans les genres de vie et dans les modalités du travail ;

- La formation des quartiers, dans les villages, les alliances, les rivalités et les phénomènes de domination de certains individus sur les autres.

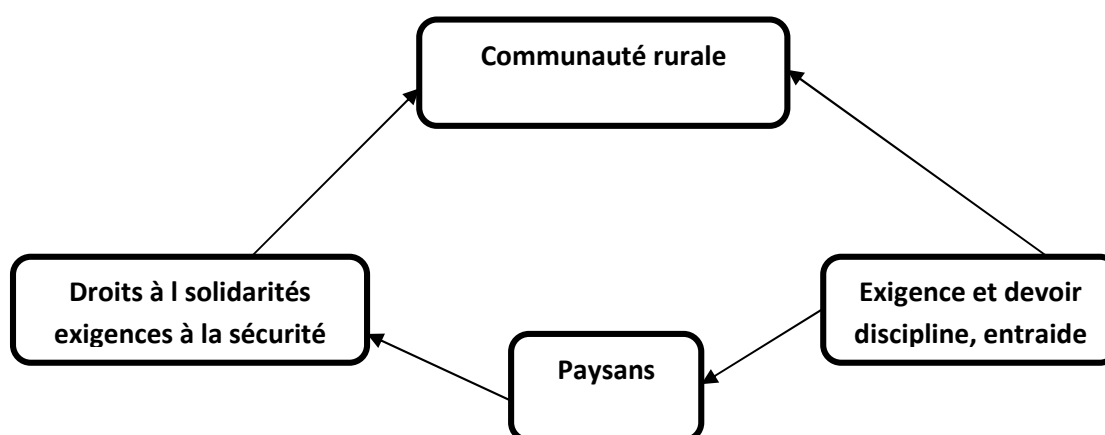
Un agent de développement répondra aux questions suivantes :

- Quelle est la proportion d'actifs et de l'inactif dans un village ?
- Quelles sont les ethnies représentées dans leur répartition ?
- Quelle est leur importance et leur répartition ?

### 3. Les paysans dans la communauté rurale

Le monde rural vit en communauté plus au moins ouverte (autarcique) tant sur la plan économique que psychosociologique, mais tous les membres se sentent solidaires. Ils vivent l'entraide mutuelle.

Cette autarcie répond à un besoin essentiel de l'homme, celui de sécurité, besoin qu'il ne peut se satisfaire que parmi ses semblables et ses pairs (Il y a une bonne relation avec les autres). Cette sécurité suppose donc une communauté vivant en équilibre interne et celui dicté par l'environnement mais également par les statuts qui lient les membres entre eux, avec l'application stricte des conséquences de certains nombres des normes de la communauté.



La coutume règle aussi les alliances entre famille, le mariage, la dote. Elle sert des bois et il existe souvent des tribunaux coutumiers au village. Elle contient aussi toute une série des règles à respecter au niveau de la famille, égales qui déterminent les relations qui peuvent exister entre les enfants, le mari et la femme.

#### **4. La terroir**

C'est un espace géographique situé autour du village et exploité par les villageois. L'organisation du terroir par zone autour du village, la rotation des cultures, la disposition des terres obéissent à des lois précises qui ont permis jusqu'aux époques récentes de préserver un certain équilibre entre le sol, l'homme et l'environnement. Ainsi, ce terroir est subdivisé en trois zones dont l'une est réservée aux cultures vivrières, au jardin de cases, et aux parcelles des femmes, l'autre est exploitée pour les cultures de rentes et pour des jachères et l'autre peut servir comme parcours pour les bovins.

La disposition des parcelles est assurée par un système traditionnel qui permet à chacun de recevoir chaque année ou définitivement des parcelles à cultiver selon ses droits qui se mesurent par exemple en fonction :

- ❖ De la situation sociale,
- ❖ De l'âge
- ❖ Du nombre des femmes ou d'enfants,
- ❖ De l'appartenance à l'ethnie,
- ❖ De la présence ou non d'une famille, etc.

Toute intervention dans le système de culture devra tenir compte de l'organisation et la répartition du terroir. La propriété du terroir peut être collective ou individuelle. Dans ce cas le conseil du village décide de l'attribution de la terre à une tierce personne ou à un groupe d'individus. Elle peut être individuelle c'est-à-dire, la terre appartient à un individu jusqu'à sa mort. Elle sera partie de son héritage. Mais celui qui possède la terre n'est pas toujours celui qui la travaille. A l'intérieur du terroir, sont mis à part les terres agricoles et les pâturages ; d'autres ressources qui sont également disponibles pour la population. Il faut ainsi distinguer les ressources renouvelables et non renouvelables.

## **2.5. LES ACTIVITES AU VILLAGE**

Les activités d'hommes ou gens au village sont variées. Il suffit de se demander ce que fait l'homme ou une femme fait pendant une journée pour s'en rendre compte. Il y a des gens dans les villages qui ont des activités bien déterminées ; ils ont donc un métier. Il est soit agriculteur, commerçant, infirmier, instituteur,... L'agriculture et l'élevage sont pour la grande partie des villageois leurs principales activités. Elle fera l'objet d'une étude particulière par l'agent de développement. Le commerce permet de faire un échange, de vendre ce que l'on a en trop et d'acheter ce que l'on désire avoir. L'abondance et la nature des échanges du village avec l'extérieur mesurent bien l'attitude au progrès et au développement.

L'artisanat offre un débouché aux matières premières produits ou récoltes au village. La présence d'un artisan dans un village favorise l'utilisation d'outils plus perfectionnés ainsi que le commerce. Il est aussi intéressant de se préoccuper du système alimentaire des villageois par ce qu'il constitue des débouchés de tout un secteur de l'agriculture du village ; les paysans cultivent les plantes et les variétés qui correspondent à leurs habitudes alimentaires.

## **2.6. ANIMATION**

### **2.6.1. Notion d'animation**

On accorde plusieurs définitions au mot « Animation ». Certaines la considèrent comme une méthode d'organisation pour occuper le temps libre ; un mouvement d'émancipation en vue d'expression d'une culture populaire et d'autres disent que c'est un succès donné de l'idéologie participationniste, il est considéré comme un instrument de subvention. L'animation aide à l'auto-organisation des individus dans un groupe ; il est question d'une prise de conscience de l'individu et toute communauté de leur propre histoire face aux problèmes préoccupant le milieu.

Il y a deux soucis qui sont à la base de l'animation :

- On constate dans la société, des relations sociales, formelle, hiérarchisée qu'il faut casser et remplacer par des relations horizontales et égalisant.
- Le souci de médiation dans le phénomène de diffusion ou d'une organisation.

L'idéal de l'animation rurale est le développement endogène en s'opposant à la domination externe. Le rôle de l'animation est de donner et d'avoir. Elle peut susciter au groupe ciblé, la capacité créative.

Ainsi, l'animateur doit en tout pris proposer les solutions aux problèmes de la population (en cherchant la participation active de cette population).

Il y a lieu de distinguer 3 procédures conjointes de l'animation.

- Le processus de dévoilement : c'est-à-dire révéler à lui-même et aux autres les grandes lignes de développement communautaire ;
- Le processus de mise en relation des groupes entre eux et leurs conditions socio-économiques ;
- Le processus de créativité, c'est-à-dire, les individus doivent s'interroger sur leurs droits ; entourages et leurs responsabilités. L'animation consiste à organiser avec les groupes, par les groupes et pour les groupes.

### **2.6.2.Nature de l'animation**

L'animation est égale à la conscientisation. Elle vise une prise de conscience des paysans dans la nécessité de développer leur milieu. Sans cette prise de conscience, les actions peuvent se révéler vaines ou sans effet.

L'animation rurale est donc une animation socioculturelle appliquée en milieu rural. Celle-ci nécessite l'adhésion de la population au programme de développement de leur milieu, sans cette adhésion, la réussite

pourra être compromise. On découvre parfois les motivations de la population par leur volonté et leur aspiration à se prendre en charge.

On conseille que l'animateur rurale ne doit pas être quelqu'un issu de l'extérieur du milieu. Ainsi, il doit avoir les qualités suivantes :

- Il doit avoir un esprit ouvert au progrès
- Avoir un pouvoir d'influencer les autres

On peut former un animateur comme un vulgarisateur. Tout cela doit reposer sur la monographie (connaissance culturelle de la population locale) avec un accent particulier sur la technique et la relation sociale. D'où il est important de s'intéresser aux paysans sensibles, c'est-à-dire les chefs d'opinion.

### **2.6.3.Méthodes d'animation rurale**

#### **a. Campagne ou campagne éducative**

Elle doit engendrer les relations à chaînes. La campagne agricole est un système l'utilisation concertée des méthodes différentes de l'information dans le but d'attirer l'attention des agriculteurs sur un problème spécifique et sans solution. Il faut que le projet de développement envisage ne subisse pas modifications majeures du côté des paysans.

#### **1°. Préparation de la campagne**

##### **• Procédés**

Création d'un comité : Il est composé d'un directeur et d'une unité d'organisation. Il faut qu'il ait des techniciens d'organisation, d'information et des agents de vulgarisation et d'animation.

- Définition des objectifs : Ici, on montre le but et le résultat escompté (souhaité) de la campagne. Si les objectifs sont nettement définis, on peut élaborer les budgets et organiser ainsi la meilleure méthode d'enseignement ou de vulgarisation et animation.

- La détermination d'un calendrier des activités : On doit planifier le calendrier de déroulement des activités. Un bon calendrier est celui auquel il faut adapter la date limite des activités. La durée de la campagne doit être quelque mois. Le rythme des activités est aussi important à connaître par ce qu'il y a des travaux à profondeur, ceux critiques ou des travaux complémentaires.
- **Le choix des moyens** : Il faut pour chaque phase disposer des moyens conséquents (appropriés, pour sa réalisation).
- **L'établissement du budget** : c'est la répartition des moyens financiers, leurs provenances pour accomplir les activités prévues. Dès que le budget est établi et voté, il doit être directement affecté à la campagne.
- **L'établissement d'un rapport** : Il regroupe toute la documentation utile ou nécessaire concernant la campagne. Dans ce rapport, il faut réaliser les points suivants :
  - ❖ Objectif,
  - ❖ Moyens,
  - ❖ Résultats détaillés sur la campagne
  - ❖ Liste des matériels didactiques disponibles (film, photo, camera,...).

## 2°. Préparation des la participants et leurs tâches

Cette phase a comme importance de conscientiser les paysans sur la nécessité de participer au développement à rechercher l'adhésion. Pour que les paysans adhèrent au projet, il faut :

- Les encourager au désir au désir de formation du personnel administratif ;
- La campagne doit être officialisée,
- la formation des animateurs techniques et psycho-sociales voulus ;
- La production des matériels nécessaires. Avant d'acheter les matériels, il faut être en contact avec les paysans bénéficiaires, animateurs et autres personnes clefs faisant parties prenantes.

- Lancement de la campagne : A ce niveau, on distingue les documents nécessaires, les mobiliser, les informations par des réunions s'assurer, de tout ce que les paysans ont besoin pour donner un bon rendement.

### **B. L'incitation**

On cherche à motiver, à créer le vouloir chez autrui (paysan bénéficiaire)

**C.L'information** : Comme nous l'avons dit à l'incitation, informer c'est augmenter chez autrui le niveau du savoir ;

**D. La formation à réflexion** : Former quelqu'un à réflexion, c'est lui donner le moyen de se décider, d'analyser avant d'agir

**E. La sensibilité à l'entourage** : Il faut s'adresser à l'ensemble de l'environnement (toutes couches de la population par ex) afin qu'il saisisse le projet et d'en faire le sien.

## **2.6.4.De la vulgarisation Agricole en monde paysan**

### **1. De l'expérience de la vulgarisation en monde paysan**

Souvent, on constate que la participation du paysan se fait seulement au niveau de l'exécution, alors que la participation, doit se faire à tous les niveaux possibles du projet qui sont :

- La définition des objectifs
- La définition des politiques agricoles ;
- L'élaboration du plan d'action
- La décision ;
- L'exécution du plan ;
- L'évaluation ou le contrôle ;
- La production.

La population bénéficiaire des connaissances des techniques leurs enseignés doit faire preuve de sa capacité et de sa détermination : se prendre

en charge afin de quitter de l'agriculture d'auto-assistance à celle du marché ou du marché.

Ainsi, la modernisation de l'agriculture paysanne se présente comme l'un des stratégies peut faciliter ou améliorer les conditions de la population rurale. Cependant, quand on cherche à faire appliquer les innovations, on se heurte à la résistance qui d'ailleurs se présente comme un phénomène naturel.

## **2. Méthodes et principes de vulgarisation**

### **a. Méthodes :**

#### ❖ Choix des méthodes

- Respecter la culture locale et essayer de la charger en cas de nécessité. Certaines personnes opposent souvent la « tradition et le modernisme ». Ces deux faits peuvent coexister, se compléter et même aller naturellement ensemble.

- Maintenir le programme flexible : le plan de développement peut être élaboré à Kinshasa ou en Allemagne et être appliquée soit en RDC ou partout ailleurs. Le projet peut être modifié ainsi en collaboration avec le milieu et selon les modalités du terrain.

- L'utilisation des concours de spécialisation des différentes disciplines.

- Eviter le dirigisme ou la didactique en employant les procédés démocratiques pour faire adopter les innovations ou des idées de changement positif.

Dans le monde des organisations non gouvernementales de développement, la démocratie est comprise comme étant un système d'organisation socio-économique qui permet la participation active de la base à son développement.

- **La formation professionnelle** : vise à faire acquérir un savoir faire chez les bénéficiaires pour renforcer les processus de l'apprentissage social ;

- **Le suivi** : méthode d'apprentissage caractériser par une prise de contact plus au moins régulière entre les vulgarisateurs et les paysans,
- **La démonstration** : pour le paysan, il comporte celui des « voir pour croire ou « voir avant d'accepter l'innovation ».

Ainsi, la démonstration est importante et doit occuper la place de choix dans la vulgarisation agricole pour une acceptation facile d'une nouveauté agricole.

- **L'éducation** : ici, on doit faire de sorte que l'on traite les autres de partenaires plutôt que des subalternes. Tout le monde, qu'il soit agent de développement ou paysan a les mêmes droits et devoirs face au développement d'un milieu ou d'une région.

#### **b. Principe général de la vulgarisation**

Rappelons que la vulgarisation signifie rendre accessible une connaissance au public, la faire connaître et la propager. On met ainsi l'accent sur « la diffusion d'une connaissance au plus grand nombre ».

Lors de la vulgarisation, on a le souci de faire adopter l'innovation technique qui, est un élément qui présente l'aboutissement d'un programme de la vulgarisation agricole.

- Le vulgarisé doit alors changer son comportement vis-à-vis de l'innovation apportée.

Le changement des comportements du sujet (vulgarisé) est fonction.

- De la connaissance de son milieu ou son écologie
- De son aptitude à accepter l'innovation qui est sous l'influence des facteurs endogènes et exogènes (internes et externes).

### **2.7. COMPORTEMENT HUMAIN FACE A L'INNOVATION**

La connaissance du comportement des paysages face l'innovation est fondamentale pour le vulgarisateur car elle permet de connaître l'aptitude des agriculteurs pour accepter l'innovation. Les comportements

face à l'innovation sont sous la dépendance des motivations individuelles ou collectives. Ces comportements peuvent être cachés ou extériorisés. Il faut donc avoir des stratégies pour les découvrir et les interprétés.

Pour ce fait, l'innovation sera adoptée si elle répond au besoin des paysans. Elle peut être refusée par un individu ou collectivement pour des causes diverses.

Les agriculteurs sont répartis normalement à cinq catégories :

- **Les novateurs** : représentant environ 2,5% de la communauté. Ces agriculteurs sont prêts à accepter et à adopter toute innovation même avant qu'elle soit vulgarisée. C'est parmi eux qu'on trouve les fameux « paysans pilotes » qui s'excluent eux –mêmes de la communauté et vivent en extérieur du village.
- **Les chefs d'opinions** : représentant 13,5% de la communauté. Ils ont une attitude positive face à l'innovation et au changement. Ils ne croient que si elle est compatible avec leur système de valeur ou s'ils croient être capables de la mettre en œuvre ou si la communauté leur autorise à tenter l'expérience.
- **Les agriculteurs ouverts** : constituent 34% de la population et sont également dénommés « agriculteur suiveurs ». Ils s'alignent le plus souvent derrière les chefs d'opinions. Ils assurent donc la diffusion progressive de l'innovation.
- **Les agriculteurs attentistes** : constituent 34% de la population comme des agriculteurs suiveurs. Ils n'adopteront une innovation que sur la pression du nombre.
- **Les réfracteurs** : ils représentent 16% de la population et se distinguent par leur position particulière dans la communauté, celle de s'opposer de façon systématique à tout changement.

## **2.8. ETAPES D'ADOPTION D'UNE INNOVATION**

### **2.8.1.L'approche individuelle**

Elle considère que, l'agriculteur est un homme libre, autonome et indépendant. La 1<sup>ère</sup> démarche de la vulgarisation agricole serait donc de provoquer « le vouloir » par la démonstration ayant pour but de mettre en évidence les avantages de l'innovation.

Pour mettre en œuvre l'innovation, l'agriculteur devra posséder un certain nombre des connaissances et des capacités : « c'est le savoir » qui permet d'adopter des réponses techniques à l'application de l'innovation au niveau de l'exploitation familiale.

Enfin, pour adopter l'innovation, l'agriculteur doit disposer les moyens afin de mettre en œuvre l'innovation : « c'est le pouvoir »

### **2.8.2.L'approche participative**

Elle se base sur l'engagement d'un réel dialogue non avec les individus sélectionnés de l'extérieur mais avec les communautés existantes pour proposer un développement rural qui assurera la survie du groupe et qui ne laissera personne à l'écart.

L'approche participative est subdivisée en trois phases :

- La phase d'auto analyse : permet de donner la parole à la population elle-même afin qu'elle face une analyse de leur propre situation ; de leur façon de concevoir les choses. Elle se passe pratiquement sous formes des discussions ouvertes.
- La phase d'auto programmation : permet aux techniciens de montrer des solutions aux problèmes soulevés, solutions qui prendront la forme d'une stratégie d'ensemble cohérent. Cette phase permet de déterminer en premier lieu les nouvelles techniques proposées et de préciser par où commencer ;
- La phase d'auto-évaluation : permet aux délégués à l'innovation de rendre compte les résultats qu'ils ont obtenus. L'avantage de la

démarche est d'intéresser dès le départ les autres agriculteurs aux objectifs de la démonstration. Elle permet également à mettre en évidence les obstacles subjectifs et objectifs à l'adoption générale des solutions proposées.

## **2.9. FEED BACK**

C'est un processus consistant à recevoir et évaluer des informations relatives à notre comportement face à un changement. Il donne en particulier les informations sur la manière dont notre comportement affecte les autres. Exploiter efficacement le feed-back nous aide à obtenir les informations sur la manière dont nous affectons les autres et nous permet de mieux nous connaître.

Le feed-back peut être :

- Intentionnel ou non intentionnel
- Verbal ou non verbal (écrit)

La qualité des informations, la personne qui donne les informations et les aptitudes à recevoir les informations permettent à ce que le feed-back soit utile.

## **2.10. LE GROUPE**

Le groupe est le maillon primordial reliant des individus pris isolement et les structures organisés de la société. On parle du groupe quand un nombre déterminé d'individu entre régulièrement en contact pour essayer de réaliser les objectifs communs. L'appartenance à un groupe est liée à chaque individu. Dans une certaine mesure, cette appartenance soumet l'individu à des obligations spécifiques et lui donne aussi la responsabilité et la possibilité de satisfaire les aspirations personnelles et de participer aux avantages qu'apporte un groupe. Les contraintes principales sont l'adaptation le développement d'un sentiment communautaire et la représentation extrême. Chaque membre doit se mettre au pas. S'il garde

une attitude marginale, il devra quitter le groupe. C'est pourquoi, on trouve dans le groupe une tendance à l'unification.

## **2.11. LEADERSHIP**

### **2.11.1. Notion du leadership**

Le leader indique la personne tandis que le leadership désigne le charisme, les qualités que possède la personne pour diriger les autres. Le leadership évoque le pouvoir, l'autorité, l'honneur. Un leader est celui qui entrevoit une grande idée, il maîtrise le but de la vie, ainsi que l'œuvre du groupe ou l'organisation. Le leader peut être décrit par 3 mots ; car il est un mot anglais :

- Conduite (dans le sens de diriger)
- Qualité de chef
- Commander

Le leadership est la clé pour atteindre le résultat le plus élevé et le plus durable possible dans tout ce que nous entreprenons seul ou en groupe.

### **2.11.2. Fonctions du leader**

Le leadership a un impact considérable sur la performance des gens dans l'organisation et sur la productivité. Le leader fournit de l'énergie, les signaux et l'exemple nécessaire au maintien d'une activité coopérative ou communautaire. C'est ainsi que, le :

- **Leader est un guide** : il dirige, contrôle le groupe ou l'association ou l'entreprise. Il doit ainsi tracer le plan à suivre avec des stratégies y relatives sur son aboutissement.
- **Leader contrôle** : il évalue la performance par rapport au projet
- **Leader est mobilisateur** : quand le leader parle ; il faut que le monde écoute. Le véritable leader détient le pouvoir, cela s'observe par l'observation des suiveurs car ceux-ci adhèrent d'abord à la personne du leader avant d'adhérer à ce qu'il dit. Donc, le dirigeant doit d'abord

façonner sa personnalité ; incarner certaines qualités, avoir la force des caractères.

### **2.11.3. Lois de leadership**

1. **La loi du respect** : « Les gens suivent toujours les leaders plus forts qu'eux » c'est-à-dire, le respect ne vient pas de la proclamation, mais de la réalisation d'une personne de sorte qu'il s'impose à tout ceux là qui regardent la personne.
2. **La loi de l'attraction** : le leader efficace est toujours efficace et est toujours à la recherche de d'un bon collaborateur.
3. **La loi du contact** : le leader s'adresse au cœur et touche d'abord le cœur avant de demander le coup de main. Plus la relation et le contact avec les individus sont forts, plus il y a des chances que les suiveurs aient le souci d'aider le leader.
4. **La loi de la reproduction** : On doit être leader pour encadrer d'autres leaders et nous enseignons ce que nous sommes.
5. **La loi du sacrifice** : un leader doit être capable de renoncer pour monter ; sacrifier ; c'est se donner pour servir les autres.
6. **La loi de l'héritage** : le leader doit transmettre la succession comme héritage, il porte son regard sur « demain » au même temps qu'il exerce sa fonction de sorte que son ne vienne pas compromettre le bon fonctionnement de l'organisation et de ses membres.

### **2.11.4. Profil idéal d'un leader**

Le profil d'un leader repose sur les qualités au point de vue connaissance, attitude et aptitude.

#### **2.11.4.1. Connaissance (Tête)**

- Etre informé
- Maîtriser les connaissances avant de les transmettre aux autres
- Connaître son organisation
- Etre créatif et avoir l'esprit d'initiative ;
- Connaître ses membres ;

- Savoir lire et écrire ;...

#### **2.11.4.2. Attitude (Le cœur)**

- Etre sage, modéré, patient, social, honnête, généreux, impartial, collaborant, courtois, unificateur, tolérant, attentif, ouvert ; démocrate, crédible,... ;
- Avoir l'esprit du changement et de partage, de sacrifice, d'écoute ;
- Avoir une bonne conduite, vie et mœurs

#### **2.11.4.3. Aptitude (les mains et pieds)**

- Savoir délégué ; être courageux, - être disponible
- Etre, disponible, pragmatique ou pratique que parleur
- Etre disponible et actif
- Etre réaliste, - savoir faire le suivi,
- Savoir communiquer, avoir des capacités de transmettre les connaissances,
- Avoir un esprit de synthèse
- Respecter le temps ;
- Etre objectif et engagé
- Savoir gérer une réunion, un conseil et être médiateur.

Un leader doit ainsi faire l'introspection et sa cotation individuelle en mettant un signe devant chaque qualité.

Ex : ++ : Très fort            0= Neutre            - : Faible

- - : Très faible            +=Fort

## **CHAPITRE TROISIEME**

### **AGRICULTURE DURABLE**

#### **3.1. DEFINITION**

L'agriculture durable est l'application à l'agriculture des principes de développement durable ou soutenable. Il s'agit d'un système de production agricole qui vise à assurer une production pérenne des nourritures, du bois et des fibres en respectant les limites écologiques, économiques et sociales qui assurent la maintenance dans le temps de cette production.

L'agriculture durable vise à réduire les impacts du secteur en matière environnementale et sociale. C'est notamment une agriculture qui protège mieux la biodiversité (vie des organismes), l'eau et le sol qui lui sont nécessaire et qui les utilise mieux via les auxiliaires de l'agriculture et les services éco-systémiques.

#### **3.2. OBJECTIF POURSUIVIS**

L'agriculture durable se focalise sur la création des richesses pérennes et d'emplois par unités de production sur une base plus équitable. Ces principes sont basés sur la reconnaissance du fait que les ressources naturelles ne sont pas uniformes et qu'elles doivent être utilisées de façon judicieuse (rationnelle) pour garantir durablement la rentabilité économique, le bien-être social et le respect de l'environnement (trois piliers du développement durable).

Concrètement et dans l'idéal, l'agriculture durable vise :

- ❖ L'utilisation des biens et services fournis par la nature, en premier lieu de l'eau comme intrant fonctionnel. Pour cela, elle utilise les processus naturels et régénérateurs comme les précipitations, les cycles nutritifs, la fixation biologique de l'azote, la reconstitution des sols et les ennemis naturel des ravageurs ;

- ❖ A limiter la contribution du secteur à l'effet de serre (réchauffement climatique suite à une forte accumulation du dioxyde de carbone rejeté dans l'atmosphère) ;
- ❖ A réduire la reproduction des déchets non réutilisés en créant des interdépendances avec d'autres activités économiques, dans un objectif des plus grandes efficacités globales et favorise l'utilisation des sous produits de l'activité agricole ou de toute autre activité ;
- ❖ A utiliser les pratiques limitant l'érosion et la dégradation des sols, réduire l'usage d'intrants pour prolonger les ressources en eau ;
- ❖ A ne pas porter atteinte à l'intégrité des personnes et des autres êtres vivants.

L'agriculture durable limite d'usage des pesticides qui peuvent nuire à la santé des agriculteurs ; elle vise à protéger la biodiversité.

### **3.3. PRINCIPES DE L'AGRICULTURE DURABLE**

Pour être durable, l'agriculture doit respecter quelques principes suivants :

- **La conservation du sol** : l'agriculture devra limiter la perte du sol sur tous les plans pour pérenniser la production agricole. Il faudra limiter les érosions ;
- **La conservation des ressources en eau** : on constate que, à l'échelle mondiale, les ressources en eau sont surexploitées, de suite que le niveau des nappes phréatiques baisse presque partout, et notamment dans les grandes régions céréalières de Chine, des Etats-Unis et d'Inde. Pour la bonne croissance et un meilleur développement de la plante, l'eau sera disponible à volonté ;
- **La conservation des ressources génétiques et de la biodiversité** : le matériel végétal de qualité est à conserver pour assurer une production soutenue ;
- **L'aménagement durable des pâturages naturels** : Il convient de signaler que l'élevage a besoin d'un bon pâturage et aussi pour permettre un bon environnement ;

- **La lutte contre la désertification :** L'agriculture devra favoriser la plantation des arbres, l'aménagement des réserves forestières à des buts utilitaires pour l'homme et pour toute l'humanité.

### **3.4. ORGANISATION DE L'AGRICULTURE DURABLE EN FILIERE INTEGREE**

L'agriculture durable doit être intégrée c'est-à-dire caractérisée par des pratiques agricoles en utilisant les moyens naturels moins coûteux sous la préservation de l'environnement. Tous les agents économiques doivent être en interaction, de la fourche à la fourchette (du producteur au consommateur) en incluant les parties prenante concernée par :

- La limitation des nuisances olfactives et sonores ;
- La limitation des pollutions génétiques liées aux OGM (organisme génétiquement modifiés)
- La limitation de l'appauvrissement de la diversité agricole liée aux techniques de sélection, d'hybrides stériles.

### **3.5. PREVENTION DE RISQUES**

L'agriculture durable dans sa pratique a des risques sociaux, économiques, environnementaux. Ces risque doivent être prévenus avant que le pire n'arrive tant pour l'homme, l'environnement que pour l'économie.

Il existe plusieurs risques qui touchent l'intégrité de l'homme par exemple : les pollutions sonores, l'usage des produits chimiques, les accidents du travail,... Aussi ; en écologie et/ou environnement, on peut enregistrer les risques de pollution des eaux et de l'atmosphère, l'exploitation abusive de la forêt ; la production des déchets non dégradables etc. En écologie, on peut observer des pates importantes des ressources financières par exemple : le coût de production est élevé.

## **3.6. VALORISATION DE LA BIOMASSE ET TRAÇABILITE**

### **3.6.1. Valorisation de la biomasse**

La biomasse a deux significations selon les domaines : en énergie et en écologie.

En **énergie** par exemple, la biomasse désigne l'ensemble des matières organiques d'origine végétale, animale ou fongique pouvant donner une source d'énergie par combustion (bois, biogaz, agro carburant, ... Cette énergie est renouvelable et soutenable tant qu'il n'y a pas surexploitation de la ressource mis en péril de la fertilité du sol et tant qu'il n'y a pas compétition excessive pour l'usage des ressources (terre arable, eau etc.) ni impact excessifs sur la biodiversité.

**En écologie** par contre, la biomasse est la masse totale d'organismes vivants dans un biotope (milieu de vie) bien déterminé en un moment donné. Elle peut être estimée par unité de surface lorsqu'il s'agit d'un milieu terrestre ou bien par unité de volume s'il s'agit d'un milieu aquatique.

Par extension, on appelle aussi biomasse, la quantité d'individus de chaque étape des chaîne alimentaire nécessaire pour que le mangeur final prenne une unité de poids.

Selon les principes de l'agriculture durable, la valorisation de biomasse n'est pas réservée exclusivement à l'alimentation humaine. Les produits agricoles, ainsi que les déchets et résidus de l'activité agricole, peuvent avoir d'autres utilisations.

### **3.6.2. Traçabilité agricole**

Pour assurer la sécurité sanitaire des aliments, il faut mettre en place un suivi le long de toute chaîne alimentaire : du producteur au consommateur final. L'agriculture durable s'appuie sur les preuves certifiées des produits alimentaires. Les denrées alimentaires devront être indemnes des toutes impuretés.

### **3.7. LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC)**

L'agriculture durable débouchant au développement durable est régie par différents règlements. Ainsi a été mise au point la politique agricole commune (PAC) pour établir la façon dont l'exploitation agricole et/ou forestière sera pratiquée. Les financements des mesures agro-environnementales proviennent des Etats-membres.

La conditionnalité à la PAC est de soumettre le versement des certaines aides sous respect des exigences de base en matière d'environnement et de santé.

Elle garantie une agriculture plus durable et favorise aussi une meilleure acceptable de la PAC par l'ensemble des citoyens. Ce dispositif soumet le versement de certaines aides communautaires au respect d'exigences en matière des bonnes conditions agricoles et environnementales, de santé et de protection animale.

### **3.8. ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Pour l'agriculture, l'adaptation se passera par la modification de l'utilisation du sol, du mode de cultures, des variétés utilisées, ainsi que par une meilleure gestion des ressources en eau.

Les conséquences de réchauffement climatique devront être prise en compte dans de la politique agricole et des aides à l'agriculture. La création d'un forum d'échange d'informations entre l'administration et les professions agricoles sur les changements climatiques permettre une meilleure estimation des conséquences et une amélioration de la politique l'adaptation.

## **CHAPITRE QUATRIEME**

### **ANIMATION ET VULGARISATION AGRICOLE EN R.D.C**

#### **4.1. REGARD SUR L'APPLICATION DES PRINCIPES GENERAUX EN RDC**

Dans cette partie, nous allons parler des quelques résultats de la recherche agronomique en milieu rural congolais et leur applicabilité en vulgarisation agricole. Nous allons voir quelle a été l'approche utilisée respectivement par les responsables coloniaux Belges et les Congolais dans leur effort pour changer le comportement du paysan congolais. Cette question constitue la pièce maitresse de cet exposé.

Selon les autorités coloniales Belges de cette époque, le progrès de l'agriculture paysanne pourrait se faire de 3 façons :

A. *Par l'influence des besoins factrices (artificiels) créés par l'étalage dans les magasins des marchandises européennes (savon, habits, armes, sucres) ; et d'autres produits recherchés par les autochtones.*

Cette influence devrait inciter les paysans à travailler la terre pour satisfaire les besoins artificiels par l'étalage des marchandises européennes. Cette méthode n'est pas adaptée par les autorités coloniales qui estimaient que l'indigène est un réfracteur aux changements.

B. *Par un enseignement agricole simple et essentiellement pratique donné dans les écoles de mission ou de l'Etat.*

Cette 2<sup>e</sup> option fut malheureusement déconsidérée par les responsables coloniales. Le professeur LAPLAE (père du développement congolais) devrait écrire « le développement de l'agriculture indigène au Congo, par cette méthode exigerait un grand nombre d'écoles par district, un enseignement agricole assez consistant pour escompter des résultats

importants qu'à une échéance reculée par exemple (1/4 de siècle) ». Cette déclaration du responsable Belge chargé de l'agriculture dans la colonie se passe de tout commentaire.

*C. Enfin, la 3<sup>e</sup> option qui consistait à introduire les cultures et les méthodes agricoles nouvelles dans tout le village et dans toutes les familles par un système d'obligation fut adoptée. Ces cultures et méthodes agricoles nouvelles étaient imposées aux paysans par l'Etat.*

Ce système a donné des résultats rapides aux responsables Belges. Ainsi, la Belgique a pu disposer pour la 1<sup>ère</sup> fois des données importantes et pratiques sur la culture paysanne au Congo. Les données de cette enquête ont des services de base pour l'établissement du 1<sup>er</sup> service de propagande agricole.

En 1917, les premiers essais pratiques du développement de cultures indigènes furent organisés dans la Province Orientale et dans la Province de SANKOURU dans le Kasaï. Ils portèrent sur la culture du riz et du coton. Les résultats de cette 1<sup>ère</sup> vulgarisation furent largement satisfaisants de telle sorte que le riz est devenu un des aliments de base pour la population congolaise (problème de rationalité entre le riz et le coton. D'où, le riz est rationnel.

Si le riz a fini d'être accepté par les paysans, la culture du coton a été pratiquée ou exécutée grâce à la contrainte administrative. L'extension de cette culture à l'époque coloniale était largement due à un réseau important des vulgarisateurs couplés à un système de contrainte administrative bien organisée. L'importance économique du coton pour la Belgique était considérable face aux cultures vivrières. Ainsi la Belgique a disposé plusieurs cultures industrielles (le palmier à huile, l'hévéa, le caféier, le cotonnier, le théier,...).

Les Belges étaient intéressés par les résultats économiques et n'avaient aucun intérêt à créer un type nouveau de paysan congolais. Cette situation de diffusion a évolué jusqu'à la veille de la prolifération des paysans (NGANDAJIKA-TURUMBU- BAPIRI). La RDC a été classée parmi les

grands producteurs mondiaux des produits suivants : Arachide, l'huile de palme, Hévéa, coton, le café et la création en 1933 de Centre de Recherche de l'INERA YANGAMBI, en 1936 de l'INEAC en NGANDAJIKA. Avec l'accession du pays à l'indépendance, le départ massif des experts Belges a conduit à l'effondrement du système de production. Ainsi, le Congo jadis 1<sup>er</sup> producteur d'une gamme variée a vu son rang remplacé et même s'effacé par d'autres nations plus performantes.

## **4.2. INTERRACTION ENCADREUR-PAYSAN**

L'interaction « encadreur- paysan » doit aboutir à ce que les paysans changent leurs attitudes face à l'innovation. Ainsi, les éléments de la crédibilité de l'encadreur agricole, l'attitude et le comportement des paysans face au cadre matériel, le changement renforceur sont les points que nous allons décrire brièvement.

### **4.2.1.Eléments de crédibilité de l'encadreur Agricole**

La représentation du vulgarisateur influence l'interaction. Ainsi, l'interaction influence aussi la représentation. Il ya aussi la dialectique entre l'encadreur et le changement d'attitude. Pour que l'encadreur soit crédible, il faut qu'il ait :

- Le niveau d'instruction et d'habileté se manifestant par sa compétence ;
- La personnalité et le niveau social
- L'éducation en famille
- L'instruction à l'école
- L'aspect technique : personnalité
- La capacité d'influencer positivement les autres
- La désirabilité sociale (connaître le désir de la société).

### **4.2.2.Activités et comportement des pays face au cadre matériel**

Pour adopter l'innovation, il faut que l'encadreur soit crédible, mais cela ne suffit pas. En plaçant un bon cadre matériel, les comportements

vont suivre. Il faut noter que l'attitude suit les comportements, si non c'est un cas pathologique.

#### **4.2.3. Autres facteurs de changement d'attitude chez les paysans**

La crédibilité et le cadre matériel ne suffisent non plus à changer l'attitude du paysan seul, il faut d'autres facteurs, notamment :

- ❖ Les autres attitudes peuvent changer ou même faciliter les changements envisagés ;
- ❖ Une attitude périphérique peut facilement changer l'attitude centrale.
- ❖ Le changement renforceur et le changement passif c.à.d. avec le développement endogène, l'autodétermination, le développement communautaire.

Bref, ceux-ci cadrent avec l'indépendance économique :

- Endogène : baser sur les besoins du milieu (auto-analyse)
- Communautaire : la contribution locale d'abord avant l'aide extérieure
- Intègre : l'initiation vient de l'Etat.

#### **4.3. SYNTHÈSE DE VULGARISATION AGRICOLE**

Il est extrêmement difficile de regrouper les très nombreuses structures de vulgarisation agricole en un système bien définis. En Afrique subsaharienne par ex, nous pouvons présenter et caractériser les systèmes suivants :

*1. En tenant compte de l'activité à accomplir, nous avons :*

- Le système des cultures de rente
- Le système des cultures industrielles
- Les cultures privées (autoconsommation).

*2. Selon les types d'approches*

- Approche centrée sur une culture de rente
- Approche de développement communautaire (vulgarisation)
- Approche de l'innovation technique

- Approche des systèmes de formation et des visites
- Approche Participative.

3. *Une 3<sup>e</sup> typologie des systèmes basés sur leurs descriptions succinctes.*

- Système des formations et des visites
- Système de base sur une culture de rente
- Système de base sur la recherche-système
- Système des bases sur les associations villageoises ou les regroupements des producteurs.